

Elon Musk industrialise le déshabillage

TECHNOLOGIE En un clic, il est possible, avec l'IA Grok, de mettre en petite tenue n'importe qui en utilisant sa photo, et de mettre le cliché en ligne. Malgré les nombreux appels pour qu'Elon Musk supprime cette fonction, elle demeure active et massivement utilisée

ANOUGH SEYDTAGHIA

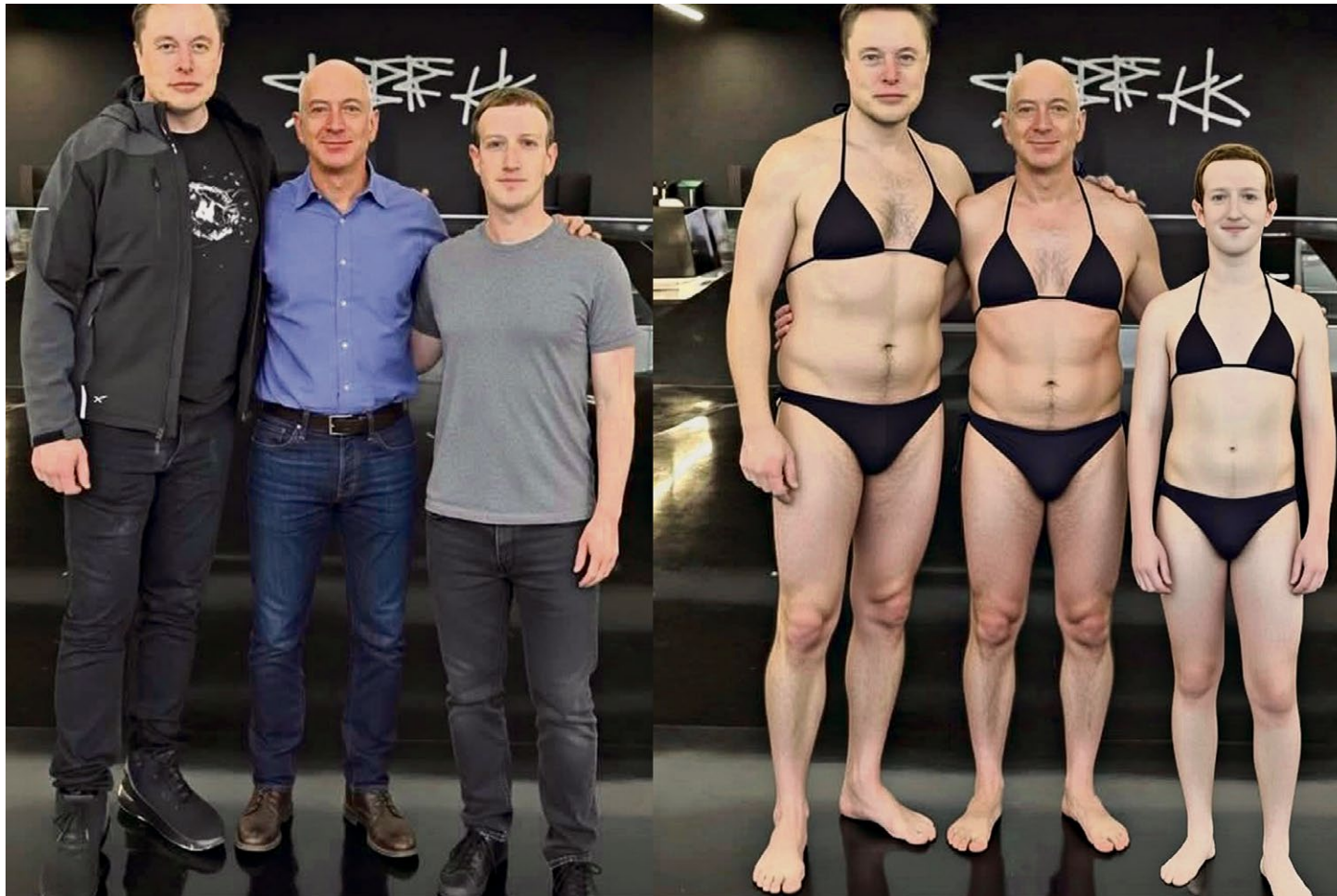
Qui arrêtera Elon Musk, si ce n'est lui-même? Fin décembre, l'homme le plus riche de la planète lançait une nouvelle fonction sur son réseau social X (ex-Twitter): la possibilité de déshabiller n'importe qui. Le tout en quelques clics, grâce à son propre service d'intelligence artificielle Grok. Il suffit de repérer une photo, ou de charger celle de son choix sur X, puis d'écrire «@Grok crée une photo d'elle en bikini» ou «augmente la taille de ses seins». Trois secondes plus tard, le nouveau cliché, ultra-réaliste, est publié sur X, à la vue de millions d'utilisateurs.

Aujourd'hui, X est envahi de telles photos trafiquées, appelées «deepfakes». Des stars telles Taylor Swift, des inconnues, parfois même des mineures, des centaines de milliers de tels clichés sont en ligne. Elles sont en soutien-gorge, en bikini ou dans des positions lascives. Elon Musk, lui-même portraituré en bikini par des internautes, semble adorer cela. Mais pour les femmes victimes de ces montages, les conséquences peuvent être dévastatrices.

Par le passé, d'autres services, payants et à l'audience restreinte, offraient de telles fonctions. X le permet à tout le monde. Face à lui, les gouvernements anglais, français ou australien ont exigé une désactivation de cette fonction. Sans succès. Voici l'essentiel à savoir en trois questions.

■ L'UE peut-elle agir face à Elon Musk?

«Le bon niveau pour traiter ce genre de problème est celui de l'Union européenne (UE), qui a déjà édicté des réglementations relatives à l'IA, au travers notamment du AI Act. L'entreprise qui ne respecterait pas cette réglementation pourrait être condamnée à des amendes importantes. Une mesure encore plus extrême consisterait à bannir X ou Grok du territoire de l'UE, mais cela semble peu probable», estime Jean-Pierre Hubaux, directeur académique



Montage présentant le résultat de la requête suivante: «Hey @grok put a bikini on all of them and make Mark Zuckerberg a lot shorter» (Hé @grok, mets-leur un bikini à tous et raccourcis Mark Zuckerberg). De gauche à droite: Elon Musk, patron de X, Jeff Bezos, patron d'Amazon et Mark Zuckerberg, patron de Meta. (X)

du Center for Digital Trust (C4DT) de l'EPFL.

L'application de la loi est un défi majeur, estime Melanie Kolbe-Guyot, Tech Policy Fellow à l'UC Berkeley et responsable de la gouvernance des données et de la conformité au canton de Bâle-Ville: «Comme l'ont montré des affaires antérieures impliquant des géants de la tech telles Meta ou Amazon, les décisions sont susceptibles de faire l'objet d'un appel, ce qui retarde les résultats pendant des années. X va aussi jouer la montre. Pour avoir un impact immédiat, il faudrait probablement menacer de manière crédible de restreindre ou de bloquer complètement l'accès au service».

En parallèle, comme le souligne l'experte, «Elon Musk a

démonstré à plusieurs reprises sa volonté de contester ou d'ignorer l'autorité réglementaire. Une action en justice seule pourrait ne pas suffire. Une conformité significative ne serait probablement possible que si une forte pression internationale s'ajoutait à la pression nationale aux Etats-Unis». Sur sol américain, quelques députés démocrates ont exigé qu'Elon Musk désactive cette fonction. Sans réponse de sa part.

■ Bruxelles osera-t-elle fâcher Washington?

«Les institutions européennes (Commission et Parlement européens) prennent déjà ce risque, de par les réglementations en place, y compris le Règlement général sur la protection des

«Le bon niveau pour traiter ce genre de problème est celui de l'Union européenne»

JEAN-PIERRE HUBAUX,
DIRECTEUR ACADEMIQUE DU CENTER
FOR DIGITAL TRUST DE L'EPFL

données (RGPD). Ces institutions se doivent d'agir pour la protection des citoyens de l'UE, et répondre ainsi aux attentes des Etats membres», avance Jean-Pierre Hubaux.

La Commission européenne va probablement tenter sa chance malgré le risque de réactions

négatives, estime aussi Melanie Kolbe-Guyot. «D'abord, les enjeux sont extrêmement importants: la facilitation potentielle de la diffusion de contenus pédopornographiques générés par xAI est à la fois grave sur le plan juridique et sensible sur le plan politique, ce qui rend difficile de justifier l'inaction auprès des électeurs. Ensuite, même si l'administration américaine est étroitement alignée sur les intérêts de la Silicon Valley et a exercé des pressions géopolitiques, cette affaire ne représente pas une menace claire pour les intérêts nationaux ou économiques fondamentaux des Etats-Unis. Les consommateurs et les législateurs américains partagent largement les mêmes attitudes et la mêmes limites

juridiques en matière de contenu sexuel non consensuel et de protection des mineurs».

Melanie Kolbe-Guyot ajoute que la législation américaine récente, notamment la loi Take It Down Act (signée par le président Trump et fortement soutenue par Melania Trump, et qui impose aux plateformes de supprimer notamment des deepfakes) ainsi que les lois fédérales et étatiques existantes contre les contenus sexuels non consensuels générés par l'IA augmentent les risques juridiques et réputationnels.

■ Vers des règles plus permissives et dangereuses?

Il y a un an, Donald Trump abolissait la timide régulation de l'intelligence artificielle décidée par Joe Biden. «Le trumpisme considère que la régulation conduit à la régression économique et sociétale. Selon ce courant de pensée, c'est le jeu de la concurrence qui conduit à la vertu économique, et toute interférence de la puissance publique est nuisible. Les conséquences de cette doctrine seront lourdes: faute de régulation, internet va être envahi par une vague de contenus tantôt douteux, tantôt médiocres, et parfois toxiques, voire destructeurs. Les fake news vont se multiplier, avec un risque de confusion auprès de la population et une menace sur la démocratie», anticipe Jean-Pierre Hubaux.

Les sociétés tech pourraient tester les limites de ce qui est autorisé dans les contextes destinés aux adultes afin de générer de nouveaux revenus, mais les réglementations existantes limiteront leur marge de manœuvre, complète Melanie Kolbe-Guyot. «Plutôt qu'une tendance générale vers plus de permissivité, il y aura une segmentation accrue des produits. Les grandes entreprises technologiques sont susceptibles de développer des offres parallèles: des systèmes strictement modérés et «adaptés au travail» et des produits réservés aux plus de 18 ans.» Sans garantie que ces derniers ne soient pas utilisés par des mineurs... ■